



A.F.T.Namur-Luxembourg
Rue de la Luzerne, 3 Bte 1
5100 JAMBES
Tél.:081/61.24.79
Fax: 081/61.44.03

Jambes, le 9 février 2008

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL "AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG" QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 09.02.2008

Le Comité Régional est représenté par :

Messieurs Joseph BURON, Jacques CARRIER, Michel COLSON, Pierre CREVITS, Jean-François KESSLER et Madame Léa MESTACH.

Monsieur Maurice DANTINNE est également présent.

Absent excusé : Monsieur Patrick SACRE.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, TC Virton, TC Wellin, R.C.N.S.M. Wépion, TCSG Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Solvay, TC Florenville, TC Complexe Moustier, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC La Closière, TSq. Gembloutois, TC Natham, TC Grand Ohey, Bouge TC, TC Fosses la Ville, TC Paliseul, TC Malonne, TC Saint-Mard, TC Bois du Loup, Barvaux TC, TC Somme-Leuze, TC Tabora, TC Ermeton, TC Saint-Hubert, TC Bertrix, TC Haillot, TC Beauraing, TC Manhay, TC Vaux-Sur-Sûre, Spy TC, TC des Grottes, TC Temploux, TC Jemelle, TC Winenne, Tennis Indoors Mettet, TC des Alloux, TC Val d'Attert, TC des Lorrains, TC Perwez, TC St-Fiacre.

Soit 134 voix sur 259 (51,7 %) pour 46 clubs présents ou représentés sur 89 (51,7 %)

2. Allocution du Président et Vice-Président :

Le Président Joseph BURON ouvre l'Assemblée et souhaite la bienvenue à tous les clubs.

Allocution du Vice-Président :

Bonjour à toutes et à tous.

Merci à Joseph pour ces quelques mots d'introduction. Au nom de tous mes collègues du comité régional, je vais me permettre de les compléter par quelques considérations générales sur les réalisations et les projets que nous avons pour notre région, en collaboration avec l'AFT. Je céderai ensuite la parole au secrétaire, au trésorier et aux responsables de l'arbitrage et de la coordination sportive pour leurs rapports plus complets.

Il y a un an, nous étions dans cette salle pour renouveler en partie le comité régional. Un premier bilan peut être dressé du travail effectué par la nouvelle équipe, des orientations qui ont été prises et des priorités qui ont été choisies.

Pour être efficace, le comité a réparti en son sein les différentes responsabilités : animation du comité, secrétariat, relations avec les clubs, relations avec la direction sportive, arbitrage, compétitions (interclubs et tournois), etc... Une telle répartition est indispensable, surtout dans un comité comme le nôtre qui, par rapport aux autres comités régionaux, présente la particularité d'être essentiellement composé de gens actifs, je veux dire par là non pensionnés, et donc, sans doute, moins disponibles.

Les tâches réparties, le comité s'est fixé des objectifs. Pour en parler, je commencerai par un petit rappel historique. Au sein d'un budget limité, il faut nécessairement opérer des choix. La question est d'autant plus cruciale pour la Région Namur-Luxembourg que, par rapport à une situation récente, les moyens ont été revus à la baisse. Sans entrer dans les détails, il faut rappeler que les principales ressources des régions proviennent d'une redistribution par l'AFT d'une partie du montant des affiliations en fonction du nombre d'affiliés. C'est ce qu'on appelle dans le jargon la décentralisation. Le critère démographique utilisé était défavorable à notre région, qui est la plus petite en termes d'affiliés. Pendant des années, grâce à une solide argumentation développée par nos représentants de l'époque, nous avons pu bénéficier d'une compensation financière de notre petite taille, justifiée par le fait que, même s'ils étaient moins nombreux, nos affiliés étaient très actifs et participaient plus que dans les autres régions aux compétitions, qu'il s'agisse des interclubs ou des tournois, et que, par conséquent, les besoins en termes de secrétariat étaient identiques. Cette intervention financière a permis de professionnaliser le secrétariat de notre région, avec l'engagement de Lucia. Cela a constitué une étape importante dans le développement de notre région. Or, l'intervention compensatoire de l'AFT a été supprimée. C'est ce qui explique le fait que les moyens ont été revus à la baisse. Dans ce contexte, le comité a voulu clairement fixer les priorités de son action, qui a été centrée autour de deux objectifs : la proximité avec les clubs et la formation des jeunes. Ces deux objectifs se traduisent dans le budget proposé pour 2008. Maurice vous fera découvrir le détail des comptes dans son rapport, mais j'aimerais vous faire part des choix fondamentaux qui ont été faits par le comité.

La proximité avec les clubs, en termes de contacts avec les clubs, d'aide, de conseils, se traduit par 3 éléments. Avant tout, le choix, évident, ferme et définitif, malgré le retrait de l'intervention financière de l'AFT, de maintenir un secrétariat professionnel articulé autour de Lucia et Frédérique, qui assure la permanence d'un service de qualité au bénéfice de tous les clubs. Je voudrais d'ailleurs profiter de l'occasion pour remercier Lucia et Frédérique pour tout le boulot qu'elles accomplissent, pour leur professionnalisme, pour leur sens de l'accueil, pour le traitement égal qu'elles accordent à tous les clubs, des plus grands aux plus petits.

Un deuxième élément, c'est le fait que nous ayons instauré dans les comptes un poste spécial pour les dépenses de déplacement liées aux visites dans les clubs. C'est plus spécialement notre secrétaire qui prend en charge cette partie du travail, en vertu de la répartition des tâches que j'ai évoquée précédemment. Jacques vous en dira plus dans son rapport.

Un troisième élément, enfin, c'est que le comité a voulu poursuivre l'organisation simultanée de la remise des prix du critérium et du prix du club en or, qui donne l'occasion de rencontrer les responsables de clubs. Afin de réunir davantage de participants, le comité a choisi pour l'année prochaine de revenir à une formule qui se déroule un dimanche après-midi de novembre. Jacques vous en dira davantage dans son rapport également.

Voilà pour l'aspect proximité des clubs. L'autre dimension essentielle du travail de notre région, c'est la formation des jeunes. Au-delà de la formation des élites, qui est du ressort de l'AFT, le comité régional veut mettre en place de façon structurelle la formation de ceux qu'on pourrait appeler péjorativement les seconds couteaux, c'est-à-dire de tous ceux qui ont plein de qualité mais qui n'ont néanmoins pas le niveau requis pour faire partie de l'élite reprise à Mons. Pourquoi dépenser de l'argent pour eux ? Au-delà du fait que certains d'entre eux pourraient peut-être raccrocher au wagon de l'AFT, la raison essentielle est liée au fait que ces jeunes formés aujourd'hui formeront le vivier au sein duquel nous pourrions demain recruter les cadres qui enseigneront dans nos clubs. A long terme, il s'agit donc d'un investissement essentiel pour améliorer la formation de base dans tous nos clubs et ainsi contribuer à l'essor du tennis dans notre région.

Comme je l'ai dit, les moyens sont limités. Pour le comité, il était essentiel de financer de façon structurelle l'entraînement des jeunes. Un budget de 5.000 € annuels a été réservé à cet effet. Pour le dégager, il a fallu réduire d'autres dépenses. Le comité lui-même a fait un effort en réduisant de près de 40 p.c. les dépenses liées à ses réunions. Le comité a en outre décidé de supprimer la redistribution qui était faite des amendes. Enfin, nous avons choisi de décider chaque année, en fonction des résultats financiers, l'octroi des bourses interclubs aux équipes de jeunes. La bonne nouvelle, comme Maurice vous l'indiquera tantôt, c'est que le résultat positif enregistré en 2007 nous permet de prévoir la distribution de bourses interclubs en 2008. A une nuance près, toutefois. Elles seront réservées aux divisions 2, dans la mesure où les équipes lauréates en division 1 sont quasi exclusivement composées de joueurs ou joueuses sélectionnés pour les entraînements régionaux et que, dès lors, la récompense serait redondante : on récompenserait deux fois les mêmes personnes.

En tout cas, la priorité du comité est de privilégier l'aspect sportif. Un pas important a déjà été franchi cette année, si l'on compare les budgets 2007 et 2008. Alors que le comité va tenter de réduire les dépenses administratives, il prévoit d'augmenter les dépenses sportives (entraînement et compétition confondus) de près de 5.000 €. Tout cela sera présenté en détail par Maurice dans quelques instants.

Au moment où le comité réaffirme son intention de privilégier l'aspect sportif, il est essentiel de le faire de façon cohérente et coordonnée. Une coordination qui doit exister entre la région et l'AFT, d'une part, et entre la région et les clubs, d'autre part. Là est tout le rôle de Michaël Dermience, qui est notre coordinateur régional et dont vous avez fait la connaissance l'an dernier lors de notre assemblée générale. Nous entendrons son rapport tout à l'heure. Nous avons beaucoup de chance car je ne pense pas trahir un secret en disant que les autres régions nous envient la qualité du travail de Michaël, qui fait en sorte que les efforts que le comité a choisis de faire pour l'entraînement régional s'inscrivent parfaitement dans la politique sportive de l'AFT. Michaël est également chargé du lien avec les écoles de tennis de nos clubs. Parmi ses missions figurent en effet les visites des clubs, pour parler du travail effectué et des projets. Ce travail va prendre toute sa signification en 2008 au travers du projet de labellisation des écoles de tennis, qui est relancé par l'AFT. Vous allez recevoir prochainement un courrier de l'AFT dans ce sens. Les clubs qui le souhaitent pourront faire labelliser leur école de tennis pour autant qu'elles respectent une série de critères de qualité, à savoir essentiellement des moniteurs diplômés et des élèves affiliés. Le comité Namur-Luxembourg soutient pleinement cette initiative qui va dans le sens d'une amélioration générale de la qualité de l'enseignement tennistique.

Afin d'encourager l'affiliation massive des jeunes, un autre projet lancé par l'AFT mérite d'être évoqué ici. Il s'agit de mettre en place la possibilité d'affilier pour un montant très réduit (2 €) les jeunes qui suivent des cours et ne font pas de compétition. Vous recevrez plus de détails dans le courant de l'année.

Vous constaterez que toutes ces initiatives se tiennent et s'entremêlent autour de deux axes choisis par le comité, une politique de proximité centrée sur les aspects sportifs. Cela doit rester le fil conducteur de toute notre action. Merci de votre attention.

Pierre CREVITS,
Vice-Président

3. Rapport du Secrétaire régional :

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs de la Région Namur - Luxembourg,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues, chers Amis,

La saison 2008 pointe déjà le bout du nez, mais il nous faut, comme le précisent les statuts de l'asbl, vous présenter le rapport du secrétaire régional de l'année 2007.

La routine voudrait que j'annonce « 2007, un bon cru ». Sans doute, mais rien n'est jamais acquis. Il nous faut être attentifs car telles les entreprises, notre Fédération évolue, se modernise, se professionnalise et chacun d'entre-nous doit faire des efforts pour rester dans le train en marche !

Que ce soit du point de vue informatique, formation de nos jeunes ou encore nos infrastructures, il faut être vigilant et accrocher le peloton de tête.

Pour toutes ces raisons, plus que jamais, il faut que tous les acteurs, animateurs de clubs usent d'initiatives et d'activités diversifiées pour garder voire accentuer le nombre de leurs membres.

- **L'informatique** : elle est là et bien là. Il nous apparaît aujourd'hui archaïque et surtout fastidieux de gérer efficacement l'ensemble des activités dans nos clubs sans cet outil. Et même si quelques zones ne sont pas encore couvertes par les opérateurs de lignes Adsl, elles deviennent heureusement vraiment très rares.
- **Santé de nos clubs** : le club de Flawinne a démissionné et nous accueillons le club de Vaux-sur-Sûre à qui nous souhaitons la bienvenue. Parmi les 89 clubs que compte notre région, 8 ne sont plus en ordre quant au nombre de membres affiliés à savoir 50 seniors. Le Comité Régional a usé des dérogations prévues mais combien nécessaires pour ces 8 clubs. Il est important cependant que les responsables de ces clubs dynamisent leurs activités pour fidéliser le nombre de leurs membres en 2008. A ce sujet, nous verrons tout à l'heure dans les propositions de modification que l'article 29,2° prévoit de déresponsabiliser le comité régional en cette matière dès 2008.
- **Nos membres** : nous comptons, fin 2007, 15.263 membres répartis comme suit : 9.615 seniors, 4.129 juniors et 1.519 benjamins. A noter les excellents chiffres pour nos benjamins qui rivalisent avec le Hainaut et devancent le Brabant.

- **Formation des jeunes** : nous y reviendrons tout à l'heure car la direction sportive souhaite labelliser toutes les écoles de tennis qui rempliraient l'ensemble des critères proposés. Cela veut dire concrètement que l'enseignement sera à moyen terme l'affaire des moniteurs agréés.

Le rapport proprement dit du secrétaire régional sera axé tout naturellement sur l'ensemble des activités proposées et organisées dans et par notre région ainsi que ses actions. Elles répondent naturellement aux objectifs que le comité régional s'est fixé secondé par les différentes commissions dont je souligne, par la même occasion, le précieux travail accompli.

- **Le Comité Régional** : celui-ci s'est réuni à 10 reprises afin de répondre aux impératifs de l'actualité, aux activités sportives et aux différentes propositions de modifications des statuts et règlements présentés par l'AFT et par la FRBT.
*Dès le 8 février 2007, chaque Administrateur s'est investi et a pris en charge différents dossiers et projets d'organisation afin de peaufiner les points de nos ordres du jour et la qualité de nos réunions.
Je saluerai comme il se doit l'efficacité et les compétences de nos deux secrétaires part-time, Lucia et Frédérique qui, quel que soit le problème posé, apportent réponses et conseils et ce, toujours avec les sourires et gentillesse que nous leurs connaissons.*

Il nous faut chronologiquement revenir sur les faits saillants qui ont animé et marqué l'année 2007.

- **Les interclubs** : 1.768 équipes dont 45 à l'échelon national y ont pris part.
Nous saluerons les titres de champions de Belgique pour la division 1 régionale Messieurs de la Jeunesse Arlonaise, et pour Gembloux en Messieurs 35 ans division 2 nationale.
Nous acterons cependant une diminution de 24 équipes par rapport à 2006 mais aussi un trop grand nombre de forfaits qui inquiètent notre comité et entraînent des amendes en conséquence.
- **Les tournois** : dans l'ensemble, ils ont connu un beau succès de participation et les inscriptions via le programme informatique ont connu un succès croissant, ce dont nous nous réjouissons évidemment. Malheureusement, encore trop de W-O lors des 1^{er} tours (4 à 5%) qui mettent les juges-arbitres mal à l'aise en ce qui concerne la récupération des droits d'inscription trop souvent abandonnés après une ou deux semaines stressantes.
Une initiative sera tentée cette saison afin de sanctionner les auteurs de W-O trop souvent fantaisistes qui plus est lorsqu'il s'agit de récidivistes.
- **Eliminatoires de la coupe de Borman régionale** : même si cette compétition s'est améliorée en inscriptions, il nous semble que la diffusion et l'information pour cette organisation ne bénéficient pas d'une réelle promotion. Au sein même des clubs mais plus curieusement encore dans les clubs qui possèdent des écoles de tennis structurées. Cette compétition reste malgré tout un must pour les meilleures raquettes régionales. Nous proposons cette année de clôturer les inscriptions 5 jours plus tard (après les examens) afin de permettre aux enfants sortis des examens d'avoir encore la possibilité de s'inscrire.
- **Eliminatoires des Championnats de la Communauté Française** : organisés en parallèle avec les éliminatoires de la de Borman et le championnat régional des poussins, cette initiative a rencontré un succès intéressant qui devrait s'amplifier dès cette saison.
- **Championnat régional des vétérans** : ce rassemblement sympathique des aînés sous la Présidence de Bob Gérard se déroule en septembre et mériterait un meilleur taux de participation au vu de l'accueil, des investissements et des lots proposés annuellement par l'organisation.
- **Tournoi de la Grande Région des moins de 14 ans (filles et garçons)** : après Esch-Sur-Alzette en 2005, Metz en 2006, la région Namur-Luxembourg a mis sur pied cette compétition qui a permis à nos meilleurs jeunes régionaux de se mesurer aux raquettes des pays limitrophes. C'est dans les installations du T.C. Garisart que se sont déroulées avec succès ces trois journées pleines de fraîcheur et d'amitié.
- **Remise des prix de critérium** : cette soirée annuelle de remise des prix qui s'est tenue à Jemelle a connu un réel succès de participation. Elle fut couronnée pour la première fois par l'élection du Club en Or. Nouvelle initiative qui a pour but de récompenser l'ensemble des acteurs, infrastructures et le dynamisme d'un club. C'était la première édition et j'encourage fortement chaque club à participer à l'édition 2008. Hormis le magnifique trophée pour le vainqueur, un pack de matériel ludique d'une valeur de 500 € a été remis au club et il devrait en être ainsi chaque année.

Plus spécifiquement, mon rôle de secrétaire régional m'a poussé à reprendre mon bâton de pèlerin ce qui me fait toujours grand plaisir. Oh bien sûr, je n'ai pas visité tous les clubs pendant les compétitions et je le confesse, les clubs du sud ont eu la priorité en 2007. J'y ai rencontré les juges-arbitres et les gérants de cafétéria mais plus rarement des membres des comités. Je conçois tout naturellement qu'il n'est pas toujours possible pour ces derniers d'être full time dans le club, même si je reste persuadé que bon nombre de participants restent sensibles à l'accueil dans chaque club.

J'ai cependant été surpris par certains clubs qui ne respectaient pas la réglementation régionale au sujet du début de leur tournoi. En effet, certains juges-arbitres débutent leur tournoi le jeudi voire le mercredi. Je rappelle à toutes fins utiles que les joueurs qui participent à un tournoi qui a débuté la semaine précédente ne peuvent être disqualifiés. Pour l'instant, quelques clubs y dérogent mais ne perturbent pas encore les autres tournois.

Attention cependant de ne pas multiplier ces initiatives car le comité qui se trouverait devant pareille situation devrait prendre les mesures qui s'imposent.

Voilà Mesdames, Messieurs, un survol des nombreuses missions et activités que votre comité, épaulé par les différentes commissions, nos parlementaires et nos secrétaires ont accompli pour améliorer et promouvoir le tennis dans notre région.

Il me faut avant de conclure ce rapport constater la lenteur avec laquelle la Direction Sportive nous a fait adresser les points attribués pour les catégories jeunes (le 10 janvier). Cette situation nous a mis devant le fait accompli en ce qui concerne plus particulièrement les jeunes gens et jeunes filles de - 9 ans.

La répartition proposée pour les 2 divisions, et ce malgré notre interpellation, n'a pas été prise en considération et cette situation pose de réels problèmes quant à la participation, à la composition des premières divisions. Dans la situation actuelle et sans dérogation, seules 4 équipes (2 filles et 2 garçons) pourraient participer en première division.

La saison 2008 pour certains a déjà débuté avec les interclubs et les tournois d'hiver. Quelles que soient vos ambitions pour cette nouvelle saison, je vous assure de l'entière collaboration des membres du comité et de votre secrétaire régional.

Le secrétaire régional,
Jacques Carrier

4. Rapport du Trésorier – présentation du budget et approbation : (voir en annexe le compte de résultats)

Remarques et précisions sur la comptabilité :

A. Compte de résultats 2007 :

1. Dépenses :

Toutes les dépenses sont parfaitement maîtrisées.

Le montant de 1.439 € pour les circuits est une dette des clubs organisant le Belisol.

2. Recettes

Des rentrées supplémentaires sont intervenues en 2007 :

- un subside de 2.000 € de la part de la province de Namur pour l'organisation du tournoi de la Grande Région
- une intervention de l'AFT (700 €) pour la récompense au club ayant été élu « Club en Or 2007 »
- les amendes bénéficient d'une stabilité incroyable ...

3. Synthèse

Etat du patrimoine au 31-12-07

AVOIR

Stock	750
Mobilier	1.500
Créances	6.394
Liquidités	131.537

	140.181

DETTES

Dettes envers membres	126
Fournisseurs	1.345
dettes fiscales	

	1.471

Solde : 138.710

B. Budget 2008

Les dettes de clubs au 31-12-2007 s'élevaient à 6.394 € et les dettes de la région à 1.472 €. La différence (4.922 €) a été reportée sur l'exercice 2008. Cette méthode a permis d'établir le budget en parfait équilibre.

Maurice DANTINNE,
Trésorier

5. Rapport des vérificateurs aux comptes - exercice 2007 :

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés Robert Gérard et Etienne Poot Baudier, avons procédé, en date du 8 janvier 2008, à l'examen des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'année 2007. Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Les principaux postes des recettes et des dépenses ont été plus spécialement vérifiés. Les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes. Les écritures concernant l'exercice 2007 ont fait l'objet d'un contrôle par sondage, qui a révélé une conformité avec les pièces comptables. Toutes les dépenses sont appuyées par des pièces justificatives probantes. Au niveau des comptes de recettes, les rentrées diverses sont enregistrées sur la base de documents internes qui justifient les dépôts bancaires.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 5.474 euros.

Nous tenons à préciser qu'au cours de notre mission, il a été répondu de manière précise et totalement satisfaisante à toutes les questions que nous avons jugé utile de poser.

Nous proposons dès lors de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2007.

Robert Gérard

Etienne Poot Baudier

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2007.

6 bis. Approbation du budget 2008 :

Monsieur Michel Duchâteau du TC Hastière se demande pourquoi le Comité Régional ne constituerait pas une « réserve financière » quand l'exercice écoulé est en boni ? De cette façon, le boni garantirait l'entraînement des « seconds couteaux » annuellement. Notre trésorier précise que le boni 2007 est le résultat des nombreuses amendes et que nous ne pouvons budgétiser celles-ci.

L'Assemblée approuve sans réserve le budget proposé.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2008 :

L'Assemblée unanime demande à Etienne POOT BAUDIER (TC La Bruyère) et à Robert GERARD (TC Jemelle) de poursuivre leur mission.

8. Rapport des Commissions :

A. Commission sportive :

Pour rappel, le rôle de notre commission est de gérer les compétitions sportives (interclubs et tournois) de notre région.

Dans ce contexte, nous sommes à l'écoute des remarques et suggestions de tous afin de tenter de faire évoluer certaines choses.

Ces évolutions sont bien évidemment soumises à l'approbation de l'AFT mais surtout pour certaines matières, de la FRBT (ce, qui vous vous en doutez, n'est pas chose aisée).

Exemple du cas des W.O. qui n'évolue pas malgré un accord unanime des 4 régions francophones.

Au sein de l'AFT, seuls les tournois (catégories et système de passeport) ne parviennent pas à s'homogénéiser.

En 2008, 2 modifications sportives apparaissent principalement :

- la répartition des points des divisions en interclubs jeunes ;
- la découpe des catégories « seniors » dans les tournois.

Une nouvelle version du programme tournoi devrait également apparaître vers la mi-mai.

L'analyse de la saison 2007 nous suggère les réflexions suivantes :

- sonder les messieurs sur l'intérêt de maintenir 6 journées interclubs ou de diminuer d'une journée encore ;
- encourager les clubs à être raisonnables dans l'acceptation d'inscrits en tournoi afin de ne pas déborder (sauf conditions particulières) hors de leurs propres installations ;
- se tenir informé des évolutions constantes des règlements et de l'informatique en consultant les sites Internet de l'AFT et de notre région et en contactant les 2 secrétariats ;
- encourager l'inscription aux tournois par Internet (et plus via le téléphone, source d'erreur).

Je terminerai ce bilan en remerciant mes collègues de la commission pour le travail accompli et les membres du comité pour l'ouverture d'esprit dont ils font preuve dans les débats d'idées qui nous occupent.

Thierry MAROT

B. Commission d'arbitrage :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Mon Collègue, Jacques Carrier, ayant été élu à l'unanimité secrétaire régional par le comité régional, son remplacement était à pourvoir au secrétariat de la Commission d'arbitrage.

Lors de la première séance de 2007, les membres présents m'ont élu, secrétaire de cette commission et ce, à l'unanimité.

C'est à ce titre qu'aujourd'hui, je vous parle.

La commission d'arbitrage s'est réunie 5 fois, suivant les impératifs liés à ses compétences.

A leur demande, deux nouveaux membres nous ont rejoints, à savoir Mr Diego Garcia du TC Marche et Mr Jérôme Chapelle du Rail. Nous sommes 9 membres à siéger au sein de cette commission.

Les principales missions accomplies en 2007 sont :

- 1) l'agrégation de 11 terrains
- 2) l'envoi de 3 courriels à plus de 150 officiels mentionnant le calendrier des tournois :
 - 1^{er} envoi début avril pour les tournois de mai et juin : 12 réponses.
 - 2^{ième} envoi début juin pour les tournois de juillet et début août : 5 réponses.
 - 3^{ième} envoi début juillet pour les tournois de début août à octobre : 3 réponses.
 Il n'y a pas à dire, mais dans ce cas de figure, les réponses sont inversement proportionnelles aux envois.
Devons-nous continuer de cette façon ?
- 3) l'organisation d'une séance pour l'utilisation du programme informatique à la gestion des tournois. 25 juges-arbitres ont répondu favorablement à cette formation.
Je remercie Sophie Lambotte, Eric Bourguet, Etienne Poot Baudier qui ont dispensé et animé de concert cette formation.
Malheureusement, par manque de formateurs, cette formation n'a pu avoir lieu dans le Sud. Ce n'est que partie remise.
- 4) la correction des tableaux des tournois officiels a été réalisée par Eric Bourguet.
- 5) Michel Yancis et moi avons géré, tout au long de cette saison, la mise en application du règlement en matière d'arbitrage des finales des tableaux de simples.
Il y a eu 192 tournois dont les feuilles d'arbitrage ont été analysées.
Sur 1.434 finales annoncées, 1.054 l'ont été par des officiels (73,5 %), 303 par le détenteur d'une carte (21 %), 77 finales non arbitrées (5,5 %). Il y aurait eu 10 % d'arbitrage en plus effectué cette année.
- 6) deux formations d'officiels ont été organisées en octobre. Pour Namur, à Géronsart, le formateur Eric Bourguet, pour le Luxembourg, à la Cova, le formateur Alain Mespouille.

Ces 2 formations ont permis à certains clubs de se prévaloir d'un manque d'arbitres et juges-arbitres et de se prémunir des amendes pour l'avenir.

Pour le site de la Cova : 15 participants, 14 réussites.

Pour le site de Géronsart : 27 participants, 25 réussites.

7) la mise à jour du fichier des juges-arbitres et des arbitres par rapport aux prestations. Les arbitres n'ayant pas presté au minimum 5 arbitrages en 2006 et 2007 ont été rayés du fichier de l'arbitrage. Pour de nouveau arbitrer, ils devront se représenter à une formation complète.

En accord avec Maurice, ce fichier a été mis sur le site de la région. Des mises à jour régulières mentionneront pour chaque arbitre son quota de prestations.

Les juges-arbitres ou les arbitres, n'ayant pas suffisamment presté, perdront leur statut d'officiel.

Sur base de ce fichier, qu'il vous est possible de copier, vous disposez de tous les arbitres pour gérer au mieux l'arbitrage de vos finales.

8) une des tâches majeure de 2007 a été la désignation de juges-arbitres neutres pour assurer et diriger les rencontres lors des tours finaux des interclubs.

9) la commission, pour répondre à la demande de certains juges-arbitres, a pu cette année mettre en place un pot d'arbitres qui ont contribué à la réussite de nombreuses finales. Cette formule pourrait être reconduite.

10) malheureusement, pour 2007, la commission n'a su présenter de candidat aux examens d'arbitres et de juges-arbitres nationaux. **Nous espérons pouvoir en présenter cette année.**

Pour le futur :

2008 verra la mise en place, dans le courant du mois de mars - avril, d'une refresher school pour les officiels. Un courrier adressé aux clubs suivra en ce sens.

Pour toutes les compétitions se déroulant sous l'égide de la fédération, tant Fédérale que Régionale, la commission enverra, **dans la mesure de ses possibilités**, un membre pour visionner le tirage des tableaux et leur publication. Cela concerne essentiellement la Coupe de Borman, le championnat de la Communauté Française, le tournoi régional des vétérans, etc...

Comptabilisation de toutes les prestations des officiels, non plus en référence aux tournois du Critérium, mais sur base d'une année civile. Le 1^{er} tournoi pris en compte est « Le Tennis Indoor Mettet - Octobre 2007 ».

Relancer la fonction d'arbitre régional pour un arbitre qui aurait presté **sur chaise** au sein de 2 clubs au minimum autres que le sien. Proposition et confirmation du grade après analyse par la commission d'arbitrage.

Un minimum de 5 arbitrages est maintenu pour conserver son statut d'arbitre.

Par rapport aux autres régions, et dans un souci d'uniformisation, l'indemnité pour prestation sur chaise passe de 10 € à 12,50 € par finale arbitrée. Il est bien entendu que l'arbitre est seul juge pour laisser choir cette indemnité.

Remarque au sujet de l'arbitrage des finales :

rappel : le règlement d'ordre intérieur de l'AFT veut que l'on arbitre tous les matches dès les $\frac{1}{2}$ finales. Notre ASBL demande simplement l'arbitrage des finales en M I, M I Bis, M II, D I, M35 I et jeunes par un arbitre de grade C. **Les autres finales peuvent être arbitrées par un affilié ordinaire à condition que celui-ci rentre la carte d'arbitrage en ayant soin de compléter la première feuille, à savoir le nom des 2 joueurs, le score, le temps de la rencontre, la signature de l'arbitre.**

Pour terminer, je voudrais vous citer, faire preuve d'esprit sportif, c'est :

- respecter les règlements et ne jamais chercher à les enfreindre,
- respecter les arbitres, accepter toutes leurs décisions, sans jamais mettre en doute leur intégrité.

Ces recommandations sont issues du code d'éthique sportive de l'ADEPS et feront prochainement partie du règlement d'ordre intérieur de l'AFT.

Merci pour votre écoute.

Je vous souhaite à toutes et tous ici présents ainsi qu'à vos clubs, une excellente année tennistique.

Pour la Commission d'arbitrage Namur - Luxembourg,
Michel Colson

9. Rapport du coordinateur sportif régional :

Introduction :

Je ne saurais commencer mon intervention sans vous faire part de mon contentement.

En effet, en tant que coordinateur sportif, mon rôle, ce jour, est de faire un rapport sur les résultats lors des différentes compétitions majeures, en quelque sorte c'est le moment des conclusions, de la remise du bulletin 2007.

Il se fait que cette saison, en termes de résultats, nos jeunes joueurs et joueuses doivent être fiers, tant ils sont remarquables et prometteurs. On peut dire que cette année est un grand cru pour notre région.

Entraîneurs et joueurs fédéraux :

Cependant, avant de détailler ce merveilleux bulletin, je tiens à remercier tous les entraîneurs qui ont accepté de m'aider cette année et les félicite pour le travail accompli jusqu'ici. Merci donc à Grégory Camus, Roland Brichard, Anne Van loo, Alexandre Eischen, Marc Rousseaux, Frédéric Vandurme, Henri Jacquemin ainsi que Patrick Sacré et Quentin Villé pour la préparation physique.

Merci également aux clubs qui ont accepté de mettre à disposition leurs terrains pour tous ces entraînements à savoir Gembloux, Géronsart, Spy, Tamines, l'Orée du Bois, la Citadelle, la Cova, Garisart, Marche et Bertrix.

Il faudra cependant épinglez et regretter le refus surprenant d'un club alors que la demande était faite pour un de ses joueurs avec un de ses moniteurs.

En ce qui concerne les joueurs entraînés, il y a cette année 14 joueurs repris dans la structure AFT, c'est à dire qu'ils s'entraînent à Mons le mercredi et samedi en plus de leurs entraînements dans les clubs de notre région. C'est 3 en plus que l'année dernière. Ces joueurs sont :

Azzola François, Danthine Baptiste, Scholsen Hélène, Kerfs Déborah, Bastin Juliette, Jacquemart Mattéo, Delsaux Arnaud, Daxhelet Caroline, Tzicas Charles, Guyot Valentin, Vandeweghe Théo, Moré Maxence, Dalcette Romane et Bouraga Maria.

25 autres joueurs sont repris dans une structure d'entraînements régionaux.

Tous ces entraînements ont malheureusement un coût.

Je me retourne alors vers le comité régional et le remercie pour son soutien.

En effet, celui-ci a accepté, à ma demande, d'accorder un budget supplémentaire aux jeunes.

Merci également au comité régional qui a mis les petits plats dans les grands afin d'organiser de manière exemplaire le tournoi des Grandes Régions à Garisart. Tournoi regroupant les meilleurs joueurs de notre région, du Grand Duché, de la Lorraine et de l'Allemagne.

Résultats :

Revenons au merveilleux bulletin des joueurs de la région.

Nous épinglez :

- de Borman nationale autrement dit le championnat de Belgique : demi-finale de Déborah Kerfs en -12 ans
- Championnat AFT au Léopold Club : victoire d'Audrey Capouet en Dames 3
victoire d'Hélène Pochet en Dames 4
- Smash 51 à Liège : victoire de François Azzola
victoire de Guyot Valentin
victoire de Vandenbosch Eline
- Tournoi de la Grande Région : finale de Déborah Kerfs
les filles terminent 1ères en résultat par équipe.
- Tournois à l'étranger : demi-finale de Caroline Daxhelet à Cattenom.
- Masters hiver du circuit de l'Espérance : victoire de Déborah Kerfs
2^{ème} place de Mattéo Jacquemart
3^{ème} place d'Arnaud Delsaut
- Young Tennis Bowl : finale de l'équipe de Géronsart en -9ans filles
victoire de l'équipe de Géronsart en -10 ans filles
finale de l'équipe de Garisart en -14 ans filles

10. Election d'un administrateur et d'une administratrice du Groupe B :

Sont sortants et rééligibles :

Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)
Monsieur Etienne PONCELET (Tennis de la Citadelle)

Sont candidats :

Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)
Monsieur Etienne PONCELET (Tennis de la Citadelle)

Les candidats ont été élus par l'Assemblée à mains levées.

11. Proposition de modification aux statuts :

Proposition de modification de l'article 29, 2°. dernier paragraphe - page 25 de l'Officiel 2007 :

Monsieur Jacques Dejaiffe du club Esma explique la situation de son club qui fonctionne avec moins de 50 membres depuis de nombreuses années et ne comprend pas cette proposition qui pénalisera d'avantage les « petits clubs » qui jouent le jeu au sujet de l'affiliation de tous ses membres. Ce n'est pas dans ces dits clubs qu'il peut y avoir des abus.

Proposition de modification de l'article 29. 1°. Redevance :

Monsieur Willy Raze du TC Complexe Moustier partage l'avis de Jacques Dejaiffe et enchérit à la lecture de l'augmentation proposée de 50 à 125 € justifiée par des frais supplémentaires de maintenance de l'outil informatique. Comment concevoir que les clubs qui ne possèdent qu'un tournoi annuel et quelques équipes d'interclubs s'acquittent d'une redevance identique à celle prévue pour tous les clubs qui inscrivent une multitude d'équipes en interclubs et organisent plusieurs tournois été comme hiver. Pourquoi ne pas effectuer une répartition proportionnelle se demande Monsieur Raze ?

Etienne Poncelet pour le Conseil d'Administration de l'AFT rassure l'assemblée en affirmant que l'actualisation de l'article 29.2° vise uniquement les clubs qui déjouent et contournent la réglementation actuelle au sujet de l'affiliation de tous les membres qui fréquentent les infrastructures des clubs fédérés.

12. Divers :

Interpellations et remarques

Monsieur Dejaiffe interpelle le secrétaire de la commission d'arbitrage sur son statut personnel et ses envois d'arbitrage. Réponse et satisfaction lui ont été données par le secrétaire de la commission d'arbitrage.

La séance est levée à 16h00.

Le Secrétaire Régional,
Jacques CARRIER

Annexe : les comptes des résultats 2007, le projet de budget 2008